

Objectif 2 Aquitaine 2000-2006 : un regain démographique, mais des fragilités demeurent

N° 202
JUN 2012

Dynamiser les territoires ruraux, industriels, urbains en difficulté constitue le cœur du programme européen Objectif 2.

La zone prioritaire Objectif 2 couvre 69 % des communes et 45 % de la population aquitaine.

Depuis 2000, ce territoire bénéficie d'une croissance démographique avérée, mais certaines fragilités persistent telles que le vieillissement de la population ou le départ des jeunes actifs.

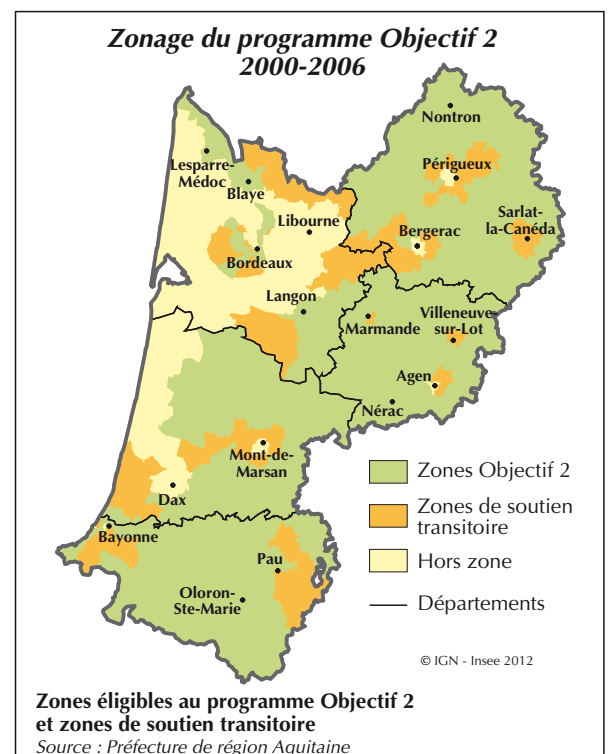
Plusieurs actions ont été conduites en faveur de l'emploi, première priorité du programme, avec plusieurs effets attendus : création d'emploi, réduction du chômage et adaptation des ressources humaines...

L'attractivité économique s'est améliorée : le nombre d'établissements augmente, mais ce sont en majorité des unités n'employant pas de salarié.

Le déséquilibre entre emplois offerts et ressources de main-d'œuvre locales persiste et s'ajuste en partie par les déplacements quotidiens domicile-travail.

Le programme "Objectif 2 des fonds structurels européens" vise à soutenir la reconversion économique et sociale des zones en difficultés structurelles. Ces fonds créés pour atténuer les écarts de

développement entre les régions, viennent en soutien des actions régionales notamment dans les secteurs économiques et sociaux, l'éducation, la formation, l'emploi, le développement rural et urbain.



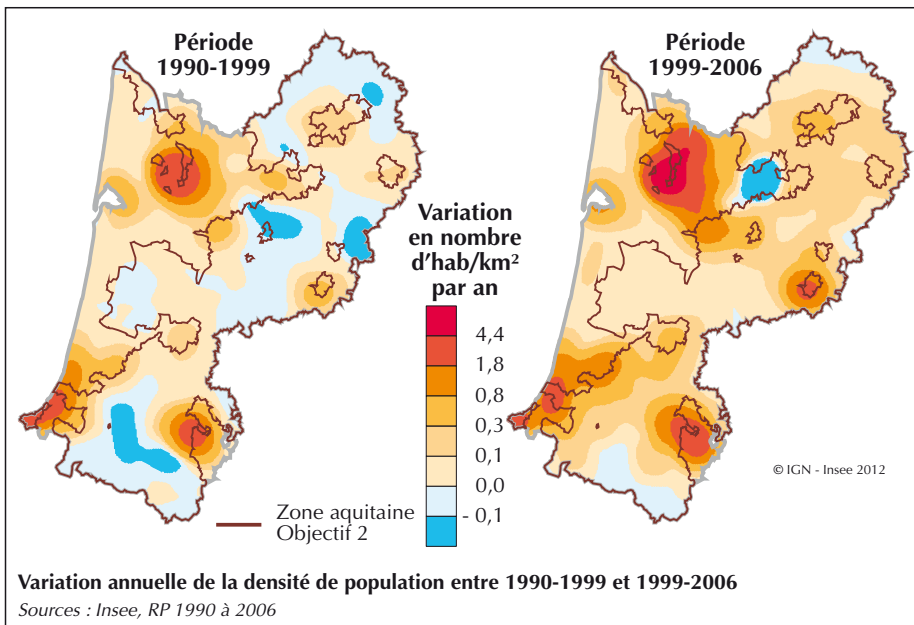
Précisions

Cette étude, réalisée entre le Secrétariat général aux affaires régionales (Sgar) et l'Insee, présente l'évolution de certains indicateurs de "fragilité" utilisés pour l'analyse d'éligibilité du programme : démographie, dynamique de l'emploi, chômage et précarité. Il s'agit d'apprécier si les vulnérabilités constatées en 1999 se sont atténuées ou au contraire accentuées, sans pour autant chercher à conclure à un lien direct de causalité avec les actions du programme. L'analyse ne constitue donc pas une évaluation de l'impact du programme mais révèle néanmoins une certaine part de ses effets.

L'étude porte sur les communes de la zone prioritaire Objectif 2, sur laquelle 85 % du programme se concentre, et ne prend pas en compte les zones dites de soutien transitoire. De plus, les parties urbaines strictement infracommunales ne sont pas étudiées.

AVEC LA PARTICIPATION DE :





Un regain démographique

Depuis 1999, la zone aquitaine Objectif 2 bénéficie d'un accroissement démographique beaucoup plus important que celui observé depuis les années 1960. Entre 1999 et 2006, elle gagne en moyenne 8 600 personnes par an. Cette progression annuelle (0,8 %) est quatre fois plus vive que pour la décennie précédente et dépasse désormais celle de la France de province (0,7 % par an).

Elle reste inférieure de 0,3 point à celle de l'ensemble de l'Aquitaine qui bénéficie plus largement de l'attractivité du littoral et de l'agglomération bordelaise. La population augmente dans tous les départements du périmètre aquitain Objectif 2, de 0,6 % en Dordogne à 1,1 % dans les Landes.

Le solde naturel (naissances moins décès) s'est légèrement amélioré par rapport à la période 1990-1999, mais reste négatif. La croissance démographique est d'origine exclusivement migratoire.

En 2006, 159 100 habitants résidaient hors de la zone aquitaine Objectif 2 cinq ans auparavant ; dans le même temps 121 300 personnes l'ont quittée. L'apport migratoire résultant de ces flux représente ainsi 35 personnes supplémentaires pour 1 000 résidents.

L'espace rural se renforce

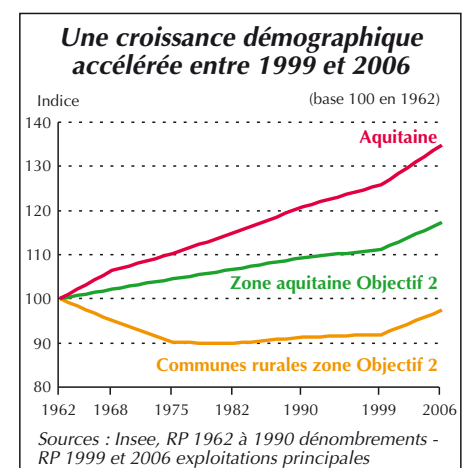
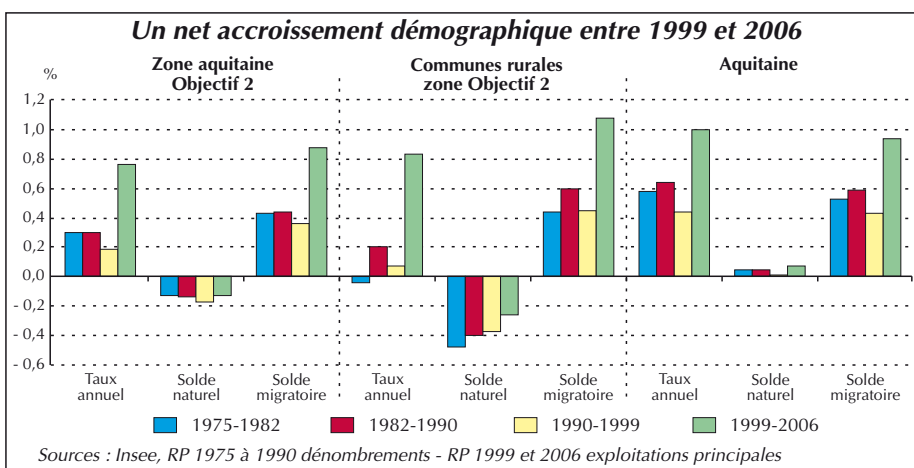
Le programme Objectif 2 mettait l'accent sur le déclin démographique des territoires ruraux qui regroupent 573 700 habitants en 2006, soit la moitié de la population du territoire

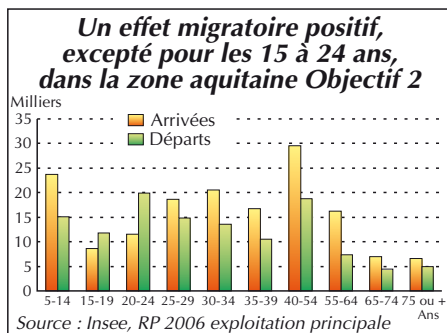
Objectif 2. Entre 1999 et 2006, la croissance de population y est particulièrement forte avec 4 600 habitants supplémentaires par an en moyenne. Sur l'ensemble de la période, cela correspond à 46 personnes supplémentaires pour 1 000 résidents. La partie la plus rurale du territoire s'avère ainsi plus attractive que sa composante urbaine. Alors que la population n'augmentait qu'au rythme annuel de 0,1 % entre 1990 et 1999, elle croît de 0,8 % par an sur la dernière période malgré un solde naturel négatif qui témoigne de populations résidentes plutôt âgées.

La densification demeure faible

Comme partout en France, les espaces ruraux bénéficient d'un accroissement démographique significatif, notamment en périphérie des espaces urbains. L'importance des navettes domicile-travail des nouveaux arrivants en témoigne. En effet, la hausse des prix de l'immobilier dans l'espace urbain impulse une périurbanisation qui semble s'étendre aux campagnes.

La densité de population du territoire Objectif 2, avec 44 habitants au km² en 2006, soit quatre de plus qu'en 1999, reste très inférieure à celle de la région (76 habitants au km²). La densité des communes rurales y reste particulièrement faible, avec 24 habitants au km², neuf de moins que pour l'ensemble des communes rurales de la France de province.



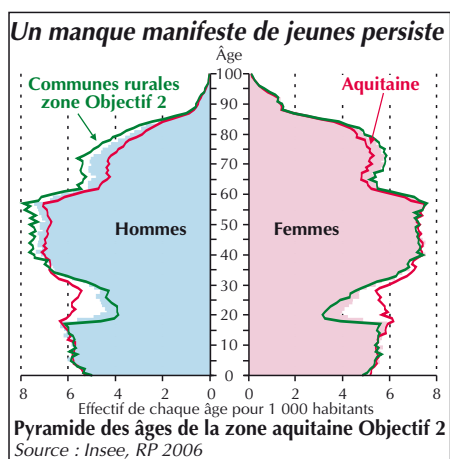


Le déficit migratoire des jeunes subsiste

Le départ des jeunes actifs était un point faible dans le diagnostic de ce territoire. Entre 2001 et 2006, le solde des échanges migratoires n'est déficitaire que pour la classe d'âges des 15 à 24 ans alors qu'il est positif pour l'Aquitaine. Cependant l'effet de ces migrations doit être relativisé car le solde des entrées-sorties ne représente que 4 % de la population "stable" de la zone aquitaine Objectif 2. Les résultantes de ces migrations ne bouleversent donc pas les caractéristiques de la population de la zone.

Les migrations, un frein au vieillissement

Quoiqu'atténué, le vieillissement se poursuit. En effet dans la zone aquitaine Objectif 2, les habitants sont âgés en moyenne de 42 ans en 2006, une année de plus qu'en 1999. La moyenne d'âge des habitants des communes rurales progresse au même rythme et atteint 44 ans en 2006. Les nouveaux arrivants ralentissent le vieillissement de la



Les "nouveaux arrivants" se distinguent socialement des "anciens" résidents

	Nouveaux arrivants*		Stables	
	Nombre	%	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	910	0,6	27 540	3,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise . . .	6 630	4,5	33 100	4,0
Cadres et prof. intellectuelles supérieures	12 420	8,3	29 370	3,6
Professions intermédiaires	26 010	17,5	78 630	9,6
Employés	29 470	19,8	122 300	14,9
Ouvriers qualifiés	12 780	8,6	65 680	8,0
Ouvriers non qualifiés	7 890	5,3	44 960	5,5
Ouvriers agricoles	2 500	1,7	13 420	1,6
Retraités	26 450	17,7	286 310	34,8
Étudiants et élèves	8 900	6,0	50 390	6,1
Autres inactifs	15 070	10,1	70 210	8,5
Ensemble de la population de 15 ans ou plus . .	149 030	100,0	821 910	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation complémentaire

* Personnes ne résidant pas dans la zone aquitaine Objectif 2 cinq ans auparavant, y compris celles venant des collectivités d'outre-mer ou de l'étranger

population, d'autant que le bilan migratoire pour les 5-14 ans est positif : 8 600 jeunes rejoignent le territoire et correspondent à l'arrivée des enfants des migrants. De plus, l'excédent migratoire des 65 ans ou plus (+ 4 200) est moindre. Si la population de ces "migrants" est un peu plus jeune que celle qui y résidait déjà cinq ans auparavant, elle ne peut cependant compenser le déficit important de jeunes de la zone.

La progression, même ralentie, de la part des retraités dans la population est une conséquence du vieillissement. Depuis 1999, elle augmente de trois points, similaire à celle observée dans l'ensemble de la région. En 2006, le pourcentage des habitants retraités de la zone aquitaine Objectif 2 est plus élevé qu'en Aquitaine.

Des profils différents "Nouveaux habitants"

Parmi les nouveaux habitants, les proportions de cadres, de professions intermédiaires et d'employés sont supérieures de quatre à huit points à celles de la population déjà présente cinq ans auparavant. À l'inverse, la proportion d'agriculteurs est inférieure de quatre points à celle des "sédentaires". Plus souvent en emploi (écart de 10 points), les nouveaux arrivants sont également plus mobiles que la population "stable" : chaque nouvel habitant sur

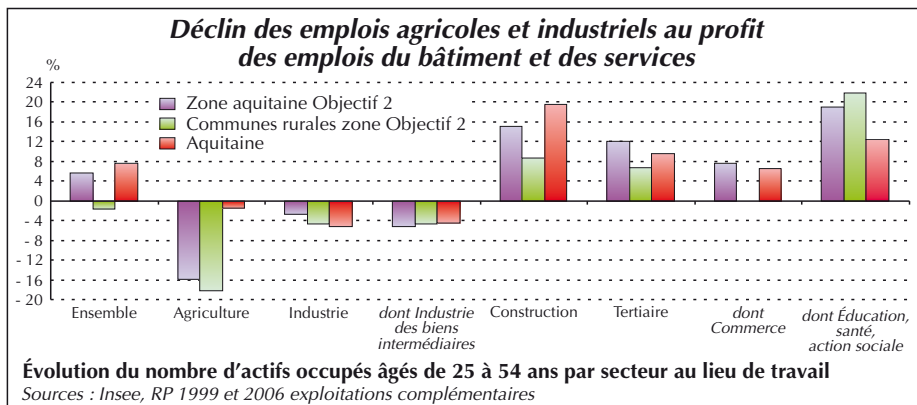
deux quitte quotidiennement ce territoire pour exercer son emploi (un sur trois pour les anciens résidents). Ils se déclarent aussi deux fois plus souvent chômeurs que les "anciens".

Cette évolution de la composition sociale se reflète dans l'augmentation des revenus déclarés par les ménages. Entre 2002 et 2007, le revenu médian augmente dans ce territoire de 18 %, un point de plus qu'en Aquitaine ce qui confirme une partie du rattrapage de la zone. En 2007, les 10 % des personnes les plus "modestes" déclarent un niveau de revenu inférieur à 6 900 euros annuels, en hausse de 20 % par rapport à 2002. Le revenu annuel des 10 % des personnes les plus aisées est supérieur à 30 500 euros, une progression de 17 % depuis 2002. Comme dans l'ensemble de la région, le revenu des "plus riches" est ainsi cinq fois supérieur à celui des plus modestes ; cet écart est stable depuis 2002.

Le programme Objectif 2 est largement axé sur l'emploi, en réponse aux difficultés diagnostiquées en 1999.

Un déficit d'emplois moindre en 2006

La zone aquitaine Objectif 2 présente un déficit d'emplois par rapport à la population résidente en 2006 : pour 100 actifs résidents, 79 emplois sont



localisés dans la zone. Cependant, ce taux de couverture de l'emploi s'améliore de dix points entre 1999 et 2006. Sur cette période, le nombre d'emplois progresse plus vite que la population active (respectivement 11 % et 8 %), de manière à peine moins favorable que pour l'ensemble de la région (respectivement 14 % et 10 %).

L'emploi féminin se développe de 12 % pour l'ensemble de la zone, mais plus faiblement dans sa partie rurale (+ 5 %).

Dans la partie rurale de la zone aquitaine Objectif 2, le taux de couverture de l'emploi est encore plus faible (100 actifs résidents pour 60 emplois en 2006). Ce déficit d'emplois augmente de quatre points depuis 1999, traduisant une dépendance accentuée à l'égard d'autres territoires, et concerne toutes les catégories socioprofessionnelles.

En 2007, des emplois salariés très liés aux activités présentes

La spécificité de la zone Objectif 2 concerne la part relative des secteurs agricole et industriel plus importante qu'au niveau régional.

Cependant, les deux tiers (62 %) des emplois salariés de l'année 2007 dépendent des activités présentes qui répondent à la demande de la population présente sur le territoire. Cette proportion est inférieure à celle de la moyenne régionale (69 %). Facteur de stabilité pour un territoire, l'économie présente permet la captation de revenus extérieurs et n'est pas exposée

au processus de compétition mondiale donc non délocalisable. Cependant, elle présente l'inconvénient d'offrir des emplois souvent moins rémunérateurs et plus précaires que ceux de l'économie productive. L'écart avec la région s'explique par l'importance du littoral aquitain pour l'économie présente, mais représente également un axe de progrès pour le territoire.

Un développement du tertiaire et une baisse limitée de l'industrie

En 2006, huit emplois sur dix sont salariés, proportion qui reste inférieure à la moyenne régionale (neuf sur dix).

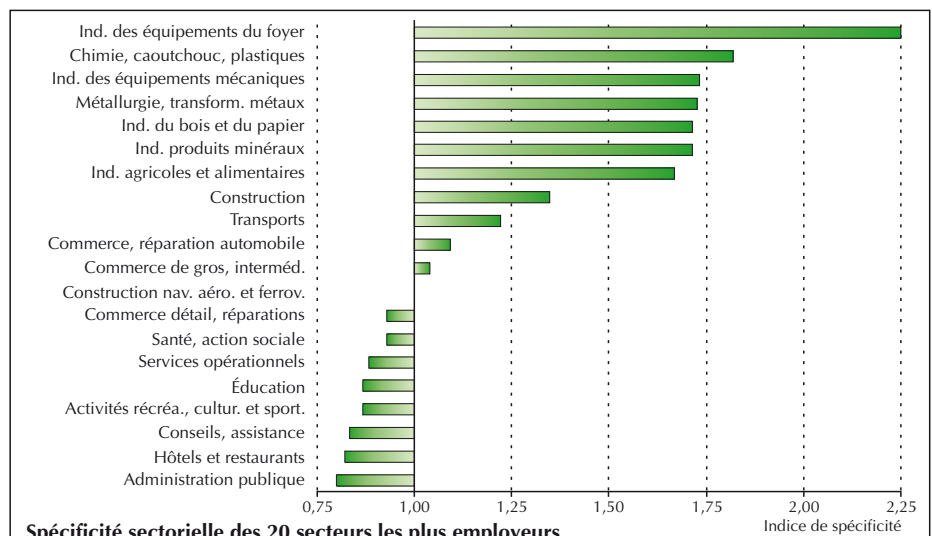
En sept ans, le tertiaire compte 21 700 emplois supplémentaires, dont 3 000 dans le commerce. Les services aux entreprises et les activités liées à la santé et à l'action sociale progressent le

plus. Le secteur de la construction compte 3 500 personnes de plus qu'en 1999.

À l'inverse, les emplois diminuent de 6 000 personnes dans l'agriculture et de 2 000 dans l'industrie. Le secteur agricole occupe toutefois une part relative qui reste plus élevée que dans l'ensemble de l'Aquitaine (10 % des emplois contre 6 % pour la région en 2006). Comme partout en France, la croissance des emplois de la zone s'accompagne d'une désindustrialisation de l'économie. Alors que l'industrie représentait 20 % des emplois en 1999, elle n'en représente plus que 18,5 % en 2006.

Spécificité des activités industrielles

En 2007, des secteurs industriels spécifiques à la zone aquitaine Objectif 2 sont surreprésentés dans l'emploi salarié par rapport à la moyenne régionale, et sont ainsi la principale source des emplois industriels de ce territoire. Ils relèvent pour la plupart de l'industrie traditionnelle. Il s'agit par ordre décroissant en termes d'emploi salarié : de l'agroalimentaire, des équipements mécaniques, du bois et du papier, du secteur "chimie-caoutchouc-plastiques", de



Spécificité sectorielle des 20 secteurs les plus employeurs de la zone aquitaine Objectif 2 par rapport à l'Aquitaine

Source : Insee, Clap 2007 champ complet hors agriculture et défense

Indice de spécificité : Rapport entre le poids de chaque secteur économique de la zone aquitaine Objectif 2 et celui du même secteur en Aquitaine. Si l'indice est supérieur à 1, le secteur considéré est surreprésenté dans la zone aquitaine Objectif 2.

Note de lecture : Il y a 2,25 emplois dans les industries des équipements du foyer de plus dans la zone aquitaine Objectif 2 que si cette dernière avait la même structure d'activité que l'Aquitaine.

Méthodologie : le recensement et l'emploi

En 2006, la population active de 15 à 64 ans de la zone aquitaine Objectif 2 est de 513 000 personnes. Elle comprend les actifs ayant un emploi et les résidents ayant déclaré être chômeurs et rechercher un emploi. Les actifs de 25 à 54 ans représentent 79 % de cette population. Entre le recensement de 1999 et les enquêtes annuelles de recensement depuis 2004, les questions permettant de mesurer l'emploi, le chômage et l'activité ont été modifiées pour se rapprocher des concepts internationaux édictés par le Bureau international du travail (BIT) et mieux appréhender les personnes qui sont dans des situations mixtes ou intermédiaires au regard de ces thèmes. Ce changement a une incidence, plus ou moins marquée, sur la répartition des actifs ayant un emploi selon le temps de travail, le statut ou la catégorie socioprofessionnelle. L'effet est plus marqué pour les jeunes et les seniors. L'analyse des évolutions est donc restreinte aux personnes âgées de 25 à 54 ans, moins affectées par les changements de concept d'activité.

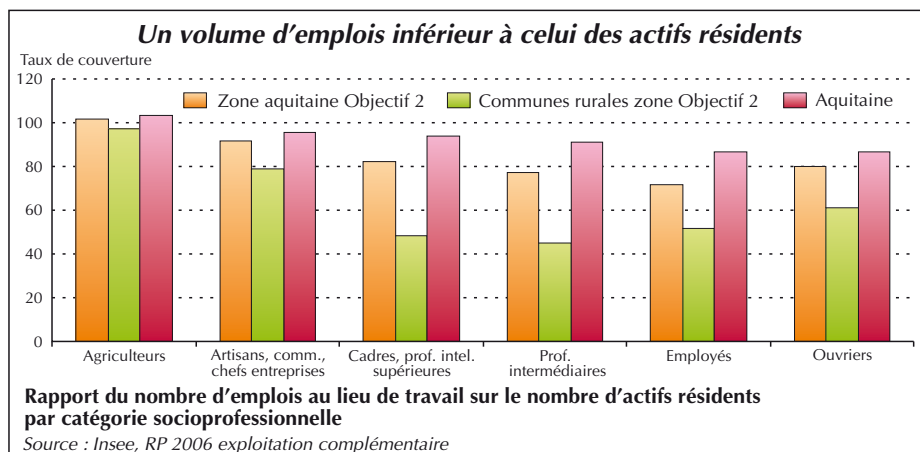
la métallurgie et de la transformation des métaux, des produits minéraux et des équipements du foyer. Ces secteurs comptent proportionnellement près de deux fois plus d'emplois qu'en Aquitaine. Cette spécialisation peut être une porte ouverte à la croissance si ces secteurs sont dynamiques, mais elle peut aussi fragiliser la zone si ces derniers entrent en crise.

Plus d'actifs occupés parmi les 25 à 54 ans

La structure de la population active s'est modifiée entre 1999 et 2006 dans la zone Objectif 2 plus favorablement qu'en Aquitaine, en lien notamment avec les évolutions des emplois offerts.

Le taux d'activité est de 89,1 %, à peine en retrait de celui de la région (89,3 %) et légèrement supérieur à celui observé en moyenne en France de province (88,8 %). La forte augmentation du taux d'activité des femmes (quatre points) contribue à la progression du taux d'activité des 25 à 54 ans.

Le nombre d'actifs occupant un emploi augmente de 6 % et celui des chômeurs diminue de 16 % (respectivement + 7 % et - 14 % pour la région). Les personnes n'ayant pas d'activité



professionnelle restent nombreuses, même si leur part diminue de cinq points par rapport à 1999. En 2006, ces inactifs sont proportionnellement plus présents dans ce territoire qu'en Aquitaine. Outre les retraités, ce sont majoritairement des jeunes de moins de 14 ans (54 %) et des personnes qui se déclarent non disponibles ou ne recherchent pas d'emploi (12 %).

Dans une période de hausse de l'emploi, le chômage recule dans la zone Objectif 2 comme dans la plupart des territoires français de 1999 à 2006. Dans ce territoire, le taux de chômage des 25 à 54 ans, au sens du recensement de la population, est de 9,1 % en 2006, inférieur de 0,7 point à celui de l'Aquitaine. Il était de 11,2 % en 1999. La hausse de l'emploi n'est pas la seule explication de cette baisse : comme au plan régional, l'évolution de la population due au renouvellement des générations, l'effet des migrations résidentielles et l'évolution des taux d'activité entrent aussi en jeu. L'ouverture sur les territoires voisins compte ainsi beaucoup : un résident de la zone peut occuper un emploi non localisé sur celle-ci et réciproquement.

La situation du marché du travail reste fragile

Si la situation du chômage s'est améliorée jusqu'en 2006, elle demeure sensible. La situation sur le marché du travail suite à la crise économique et financière se détériore : fin décembre

2008, 38 000 demandeurs d'emploi sont inscrits sur le territoire, dont 8 800 depuis plus d'un an. Entre fin 2007 et fin 2008, le nombre de demandeurs d'emploi s'accroît de 11 %, et celui des demandeurs d'emploi de longue durée de 6 %. Cette dégradation du marché du travail est plus sensible qu'au niveau régional pour lequel ces augmentations sont respectivement de 10 % et de 4 %. Bien que les femmes restent majoritaires parmi les demandeurs d'emploi, les hommes sont plus touchés par cette détérioration. En un an, le nombre d'hommes demandeurs d'emploi augmente de 19 % (5 % pour les femmes).

Un déséquilibre entre la qualification des emplois et celle des actifs résidents

Dans la zone aquitaine Objectif 2, le déséquilibre entre la qualification des emplois offerts et celle des actifs résidents est plus marqué qu'en Aquitaine. À l'exception de l'agriculture, proche de l'équilibre, et bien que le taux de couverture s'améliore ou reste stable depuis 1999, le volume d'emplois reste inférieur à celui des actifs résidents. La part des emplois occupés par des actifs non résidents progresse ainsi de 22 % en 1999 à 25 % en 2006.

Les déplacements "domicile-travail" s'amplifient

Les écarts entre emplois offerts et ressources de main-d'œuvre s'ajustent en partie par les déplacements quotidiens domicile-travail.

En 2006, 36 % des résidents âgés de 15 ans ou plus, travaillent en dehors de ce territoire ; sept ans auparavant, ils étaient 33 %. Ils parcourent en moyenne 38,6 km par voie routière pour se rendre sur leur lieu de travail. Mais la moitié des actifs parcourt moins de 14,9 km. Leurs emplois sont principalement localisés dans les aires urbaines de Bordeaux, Pau, Bayonne, Agen, Mont-de-Marsan ou Marmande. L'intensité grandissante de ces déplacements va de pair avec les choix d'installation que traduisent les migrations résidentielles. Les actifs s'installant de plus en plus loin des pôles

d'emploi, des zones jusqu'ici moins densément peuplées gagnent en attractivité.

Autre finalité du programme Objectif 2 : soutenir le renouvellement et le développement du tissu économique pour favoriser la création d'emplois.

De très petits établissements

Au 1^{er} janvier 2008, la zone aquitaine Objectif 2 compte 64 000 établissements dans le champ marchand non agricole, soit 11 600 de plus qu'en l'an 2000. Le tissu productif se caractérise par une

majorité de très petites unités de production : six établissements sur dix n'ont aucun salarié, et trois sur dix emploient de 1 à 9 salariés. Seuls 500 établissements emploient cinquante salariés ou plus.

Entre les années 2000 et 2008, les activités de services se développent alors que celles de l'industrie se replient. La part des établissements industriels diminue de 13 % à 11 %, mais reste cependant plus élevée que dans l'ensemble de l'Aquitaine (+ 2 points). Dans la zone aquitaine Objectif 2, le nombre d'établissements des services s'accroît de 6 000 unités, soit une augmentation de 24 %, et leur part s'élève de 44 % à 48 %. Au 1^{er} janvier 2008, le secteur du commerce est en deuxième position après celui des services et représente un quart des établissements. Le secteur de la construction s'enrichit de 1 400 unités.

Sur la période la plus récente, les créations d'établissements progressent plus favorablement qu'en Aquitaine. Mais ce sont souvent des établissements sans salarié.

Programme "Objectif 2 Aquitaine 2000 - 2006"

Près de 11 000 projets soutenus et 12 000 emplois créés sur des territoires prioritaires.

La politique régionale de l'Union européenne a pour vocation d'assurer un développement solidaire, équilibré et cohérent de l'ensemble du territoire européen grâce aux programmes des fonds européens.

Sur la période 2000-2006, 535 millions d'euros de fonds européens ont ainsi permis de soutenir en Aquitaine près de 11 000 projets dans le cadre d'un programme "Objectif 2" centré sur la mise en valeur des opportunités et du potentiel de zones urbaines, rurales ou bassins industriels les plus fragiles.

Les actions de soutien menées se sont déclinées en neuf domaines d'intervention :

- création et compétitivité des entreprises ;
- recherche et transfert de technologie ;
- infrastructures et équipements structurants ;
- formation ;
- aménagement d'espaces urbains ;
- émergence des "pays" et création de commerces et de structures associatives de proximité ;
- amélioration et développement de la connaissance du patrimoine ;
- développement de l'attractivité touristique des territoires ;
- développement rural.

Ces projets, portés notamment par des entreprises (plus de 3 200 petites et moyennes entreprises) ou des collectivités (plus de 500 collectivités ou leur groupement), ont permis la création de près de 12 000 emplois.

Sur la période suivante 2007-2013, la politique de cohésion européenne adopte une nouvelle approche qui pour les régions éligibles à l'objectif "compétitivité régionale et emploi" concentre son soutien sur les priorités thématiques de la "stratégie de Lisbonne" (innovation, développement durable) sans distinction de territoires.

Laurent CAILLAUD
Sgar Aquitaine

Yvette WILLM

POUR EN SAVOIR PLUS ...

... sur les programmes européens en région et les projets soutenus :

• www.europe-en-aquitaine.fr

ou sur la politique régionale européenne :

• <http://ec.europa.eu>.